

Position des bâtiments du Roi en service aux Mascareignes

Dumas au ministre, le 25 novembre 1768

Au dossier du Général Dumas aux Archives départementales du Tarn et Garonne à Montauban,
Document coté 20J-128

=====
Par la *Boudeuse* N°3

25 novembre 1768

Monseigneur,

Les flûtes du Roi *la Normande* et *la Garonne* font actuellement leur dernier voyage de l'année à Foulepointe, *l'Ambulante* au fort Dauphin, *l'Heure du Berger* est employée à faire le relèvement de la côte de l'Est de Madagascar et à chercher un port ou havre intermédiaire entre Foulepointe et le Fort Dauphin. M. de Trémigon n'est point encore de retour de la commission secrète dont il est chargé. *L'Etoile du matin* est employée à Foulepointe et n'y passera l'hiver que dans le cas d'une nécessité absolue. Il a fallu s'en rapporter sur cela au régisseur en chef des traites du Roi. Voila, Monseigneur, l'emploi de tous les 8 vaisseaux du Roi montés par des officiers de la marine.

M. de Sosmeny, garde de la marine armé sur *l'Ambulante*, a péri malheureusement dans le voyage de Mozambique où il s'est égaré à la chasse ; on ne doute pas qu'il n'ait été dévoré par les tigres. M. de Tremergat, enseigne de vaisseau, et M. Dulac, garde de la marine armés sur *la Normande*, m'ont demandé à faire leur retour en Europe avec M. de Bougainville pour cause de santé. Le premier souffre beaucoup de ses anciennes blessures, et le deuxième de la poitrine ; celui-ci passera sur *l'Etoile* et le 1^{er} sur *la Boudeuse*.

Je profiterai, Monseigneur, des premiers vaisseaux pour faire repasser en France le reste des états-majors des flûtes du Roi *la Garonne* et *l'Ambulante* qui sont les premières parties d'Europe, et les états-majors des autres vaisseaux seront divisés pour en former des nouveaux à ces deux flûtes, mais cette division nécessaire pour ne garder ici que le nombre d'officiers prescrit déplaît beaucoup. J'ai déjà eu à ce sujet plusieurs représentations de la part de M. de Tromelin.

Par mes dépêches précédentes, j'ai eu l'honneur de vous représenter, Monseigneur, que le cabotage de ces îles ne convenait guère à messieurs les officiers de la marine ; que dans ce transport eternal de bœufs et d'esclaves toujours pris au même lieu, ils n'acquerraient aucune connaissance utile pour l'avenir : si sur les représentations que j'ai eu l'honneur de vous faire par mes dépêches n° 16 et 17 de l'expédition du navire *la Paix*, vous prenez le parti de faire approvisionner cette colonie par des vaisseaux du Roi, cette longue navigation sera utile sans doute au corps de la Marine, et alors les bâtiments attachés aux traites de Madagascar pourront être montés par des officiers de côte, pratiques des lieux et de la chose même.

Je suis avec respect, etc.

Signé Dumas

* * *